

Bonjour,

La MRAE dans son avis émet des réserves sur de nombreux points et notamment sur la qualité paysagère et les constructions.

Effectivement, si l'on met de côté le fait qu'il artificialise des terres agricoles et qu'il accroît les problèmes liés à la mobilité, ce qui peut interroger en 2023, le projet bien qu'intégrant déjà quelques orientations intéressantes pourrait se montrer plus ambitieux et plus responsable d'un point de vue écologique.

- Où vont partir les terres excavées ? Leur transport entraînera pollution et désagréments. Ces terres sont pourtant une opportunité à saisir pour réduire l'impact des constructions et leurs coûts. Elles peuvent être utilisées en BTC (brique de terre crue), en pisé ou en enduits pour les constructions collectives ou individuelles ainsi que dans les bâtiments publics. Elles peuvent être en partie utilisée pour des aménagements paysagers également.

- La norme passive DOIT être exigée partout afin de ne pas reproduire les erreurs du passé. Au vu de l'instabilité des ressources énergétiques cela semble l'exigence la plus incontournable permettant une vraie résilience des citoyens en matière d'énergies (y compris pour les bâtiments publics). De même, une production d'eau chaude solaire simple doit être mise en place . Ces investissements permettront aux futurs habitants d'être plus résilients sur le long terme face à l'instabilité des prix et des approvisionnements.

- Comment seront réalisées les constructions individuelles et collectives ? L'utilisation d'une TONNE de béton génère une TONNE de CO2 ! Face à la pollution et aux dégradations engendrées par l'extraction minière, la construction en béton ou en parpaings est de plus en plus bannie des nouveaux programmes de lotissement et c'est heureux, qu'en sera-t-il à St Gilles ? De nombreux autres moyens de construction utilisant des matériaux locaux, biosourcés, low-tech ou de la réutilisation de matériaux, existent, plus respectueux de l'environnement, plus agréable à vivre et mettant à l'honneur des savoir-faire (y compris pour les bâtiments publics).

- Face aux pénuries d'eau que nous allons connaître et dont l'été dernier nous a donné un aperçu, il faudrait que chaque construction incorpore sous sa terrasse par exemple un réservoir souple d'eau afin de pouvoir arroser un peu le potager en été. De même, la promotion des toilettes sèches devrait être faites auprès des futurs acquéreurs (les modèles actuels à séparateurs sont pratiques d'utilisation mais leur installation demande d'avoir été pensée en amont de la construction.) Pour rappel, chaque année, 14000 litres d'eau **potable** sont utilisées **par personne** pour tirer la chasse.

- Dans un souci de résilience alimentaire locale, les haies plantées pourraient être des haies comestibles au moins en partie et les arbres plantés également. Les surfaces enherbées seraient limitées et remplacées par d'autres plantations. Des actions d'information seraient faites auprès des particuliers et aux collectivités pour expliquer que la pelouse coupée est une surface stérile du point de vue de la biodiversité et que cela aggrave les pics de chaleur ...

- Pour éviter la formation d'îlots de chaleur urbains et limiter l'utilisation de produits polluants, les voies empruntées par les véhicules ne devraient pas être goudronnées. Elles pourraient être équipées de bandes carrossables assez larges pour pouvoir faire rouler différents véhicules mais elles garderaient en leur centre une surface enherbée permettant un peu de perméabilité.

Il existe déjà plusieurs lotissements de ce type sur le territoire, d'autres sont en cours.

Cordialement,